











Bordereau de signature

014/CA Actes 2015 pris dans le cadre des délégations de signature accordées au Président

Signataire	Date	Annotation
alma blazevic, <i>SADM</i>	18/03/2016	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	21/03/2016	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	22/03/2016	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna_ID_PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
nathalie toulze, <i>SADM</i>	24/03/2016	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-03-24)	

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : mercredi 30 mars 2016 (2016-03-30)

Acquitté en PREFECTURE le 24/03/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 11 MARS 2016

L'an deux mille seize et le onze du mois de mars, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Mme Astrid JEFFRAULT, directrice de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Lieutenant-colonel Éric VINCENT, chef du pôle opérationnel,
Commandant Florent COURREGES, chef du groupement logistique,
Commandant Laurent MASSOL, adjoint au chef du groupement ressources humaines et formation,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service finances et commande publique,
Mme Nathalie TOULZE, chef du service administration générale.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Christophe TESTAS, André FABRE, Éric GUILLAUMIN, Jean- Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Monique CORBIERE-FAUVEL (suppléante de Mme Éva GERAUD), Sylvie BIBAL-DIOGO, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT, Marie-Dominique PESTRE-SURLES.

Arrivée en cours de la séance : Mme Florence BELOU (après le vote du rapport n°015).

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, CNE Guillaume SOULARD (suppléant de CNE Jean-Jacques DARGET), SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

M. Jacques THOUROUDE, médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, CNE Jean-Marc RAYNAL, CPL Julien ESTIVALS.
Mmes Florence BELOU, Nathalie BORGHESE, Martine COURVEILLE.
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14/ pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 7 / présents : 4.

Date de la convocation : 29 février 2016.

~~~~~  
**RAPPORT N°014/CA - 03/16**

**OBJET : Actes pris en 2015 dans le cadre des délégations accordées au président**

Le Président rappelle que par délibération n°22/CA en date du 29 avril 2015 et conformément à l'article L.1424-30 du CGCT, le conseil d'administration l'a autorisé à :

- x en matière de marchés publics, à :
  - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services pouvant être passés selon une procédure adaptée ;
  - ouvrir les plis déposés dans le cadre des procédures formalisées ;

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

*Acquitté en PREFECTURE le 24/03/2016*

- ✓ fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- ✓ intenter au nom du SDIS les actions en justice ou de défendre le SDIS dans les actions intentées contre lui, dans les cas définis par le conseil d'administration.

Conformément à ce même article, il informe le conseil d'administration des actes pris dans le cadre de cette délégation et propose au Conseil d'administration un récapitulatif de ces actes pris en 2015, à l'exception des marchés qui font l'objet d'un rapport spécifique.

| Cadre des actes pris                                                                               | Personnes sollicitées | Nature du dossier traité | Montant    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|------------|
| Lettre de mission (étude dossier, rédaction rapport disciplinaire, audience conseil de discipline) | Avocat                | Dossier disciplinaire    | 3 060,00 € |

Le Conseil d'administration en a pris acte.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

Date de publication : 30/03/2016

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***Acquitté en PREFECTURE le 24/03/2016***